

*Accords fiscaux—Loi**[Traduction]*

**M. Axworthy:** Monsieur le Président, je remercie le député de sa question. La réponse est bien simple. Dès le premier exposé économique de l'actuel ministre des Finances, le gouvernement du Canada a coupé dans les crédits destinés au Centre national de recherche. C'est aussi simple que cela. Notre gouvernement avait accordé au Centre national de recherche les subventions voulues pour construire un édifice, le doter de tout le matériel nécessaire et engager du personnel, de façon à en faire un centre important de technologie industrielle au Canada. Notre pays allait être doté d'un centre de classe internationale.

**M. Dick:** Pourquoi n'avez-vous pas fini le travail? Quand nous vous avons battus, nous l'avons trouvé vide.

**M. Axworthy:** Encore un député conservateur qui formule un commentaire stupide. En fait, nous avons décidé de construire là-bas ces installations du Centre national de recherche, nous avions fourni les fonds, entrepris la construction et embauché les effectifs nécessaires. Au moment de l'exposé économique, le nouveau personnel en provenance de toutes les régions du Canada se dirigeait vers Winnipeg. Tout avait été planifié, tout était en place, tout allait se produire . . .

**Le président suppléant (M. Charest):** A l'ordre, je vous prie. Le député de Lanark—Renfrew—Carleton (M. Dick) a-t-il une question à poser ou un commentaire à formuler?

*[Français]*

**M. Ricard:** Je pense que le député n'a pas compris ma question. J'ai parlé de la décision du Centre national de recherche de ne pas aller dans cette bâtisse au mois de juin 1984. Si ma mémoire est fidèle, nous avons été élus en septembre 1984. Je me demande comment l'actuel ministre des Finances (M. Wilson) aurait pu planifier un budget pour empêcher que le «staff», comme vous dites, et les équipements entrent dans cette bâtisse puisque la décision du Centre national de recherche a été prise au mois de juin 1984. Or c'est vous qui avez construit cet édifice. Si c'est comme cela que le parti libéral de l'époque dépensait ou distribuait l'argent, j'aimerais que le député m'explique pourquoi cet édifice qui a coûté 35 millions de dollars est vide.

*[Traduction]*

**M. Axworthy:** Je voudrais préciser quelque chose à propos du Manitoba, monsieur le Président. En hiver, il y fait très froid et, là-bas, personne ne songe à s'installer dans un édifice qui n'est pas encore construit. Or, l'édifice en question n'a été parachevé qu'en 1985. C'est en 1984 que nous avons pris la décision de bâtir le Centre national de recherche. Les crédits avaient été votés, la planification allait bon train, les travaux avaient débuté et le trou était déjà creusé. En juin 1984, il n'y avait sur le chantier qu'un grand trou et quelques structures de béton de coulées. L'édifice n'a été parachevé qu'en 1985.

Le gouvernement actuel a été élu en septembre 1984. Par le truchement de son exposé économique, sauf erreur, c'était en novembre, le gouvernement a bloqué les crédits qui devaient servir à remplir l'édifice. Maintenant, il court de tous côtés à la recherche d'une autre solution. Naturellement, on ne peut utiliser un édifice qui n'est pas encore construit. Toute la planification était terminée et le Centre national de recherche allait entreprendre ses activités quand le gouvernement a bloqué les

crédits et déclaré qu'il abandonnait le projet de Centre national de recherche de Winnipeg. C'est une chose que les gens de Winnipeg ne pardonneront jamais au gouvernement; il leur a enlevé leurs perspectives d'avenir.

**M. Ravis:** En tant que Canadien de l'Ouest, monsieur le Président, je pense qu'il faudrait répartir les richesses également entre toutes les régions du pays. Sauf erreur, à l'époque où il était ministre sous l'ancien gouvernement, le député de Winnipeg—Fort Garry (M. Axworthy) a englouti quelque 700 ou 800 million de dollars dans sa circonscription. Comme habitant de l'Ouest, de Saskatoon, où nous n'avions pas de député libéral à l'époque, je me demandais pourquoi toutes ces dépenses extravagantes se faisaient dans une circonscription et une ville en particulier au lieu d'être réparties d'un bout à l'autre du pays.

● (1550)

Nos coffres sont maintenant vides et nous sommes forcés de restreindre les dépenses. C'est la mesure prudente à prendre quand on a trop dépensé. Le député croit qu'il était réaliste de dépenser au-dessus de ses moyens et de créer un déséquilibre à l'époque. Pourquoi vient-il maintenant nous reprocher sur un ton pharisaïque de nous efforcer de dépenser avec prudence?

**M. Axworthy:** Tout d'abord, monsieur le Président, les chiffres du député sont erronés. Le fait est que le gouvernement fédéral a fait un certain nombre d'investissements importants en Saskatchewan. Il y a eu par exemple la décision capitale de déménager l'Institut d'hydrologie à Saskatoon pour donner à cette ville un établissement de recherches de première importance. C'est donc grâce à une décision libérale que l'Institut d'hydrologie a été établi à Saskatoon, mais nous estimions également que Winnipeg devait devenir un centre de technologie industrielle dans le cadre d'un plan national de recherche. Il n'y a pas eu tentative de concentrer dans une région ou une autre. Nous tentions d'élaborer une stratégie industrielle pour l'ouest du Canada.

**M. Ravis:** Et les autres 700 millions de dollars?

**M. Axworthy:** Le député lance des chiffres, mais ce sont des chiffres erronés. Le fait est que nous avons conclu des ententes industrielles dans chaque province. Nous avons en outre laissé beaucoup d'argent dans les fonds d'expansion industrielle régionale de sorte que les députés d'en face ont pu revendiquer le même genre de réalisations après être arrivés au pouvoir, grâce à un programme que nous avons mis sur pied.

Nous construisions également des routes importantes dans l'Ouest. Nous avons lancé des travaux de modernisation du réseau ferroviaire au coût de 640 millions, lesquels ont constitué un puissant catalyseur qui a contribué non seulement à doter l'Ouest d'un réseau moderne de transport mais aussi à l'industrialiser.

Nos vis-à-vis ne cessent de dire qu'ils s'efforcent de dépenser avec prudence. Qu'y a-t-il de prudent à faire une faveur spéciale à 3 ou 4 p. 100 des Canadiens, aux mieux nantis, en leur accordant une exemption d'impôt sur les gains en capital, tout en augmentant de \$1,200 les impôts des familles moyennes du Manitoba et des autres provinces? Ce n'est pas de la prudence, c'est de l'injustice. Voilà la différence.